

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA1-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

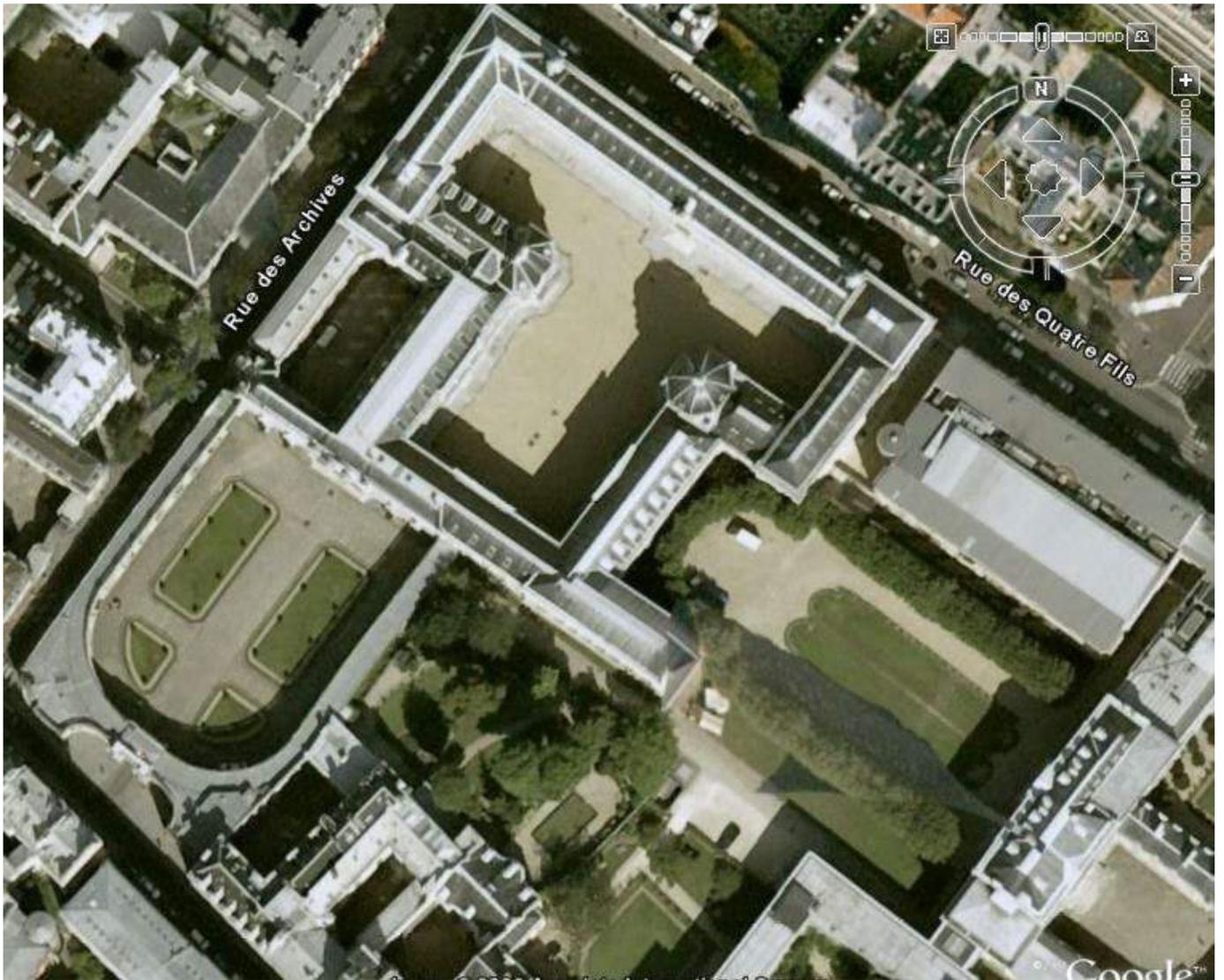
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N° 1

Décrivez ce jardin (le jardin des Archives nationales à Paris) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA2-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

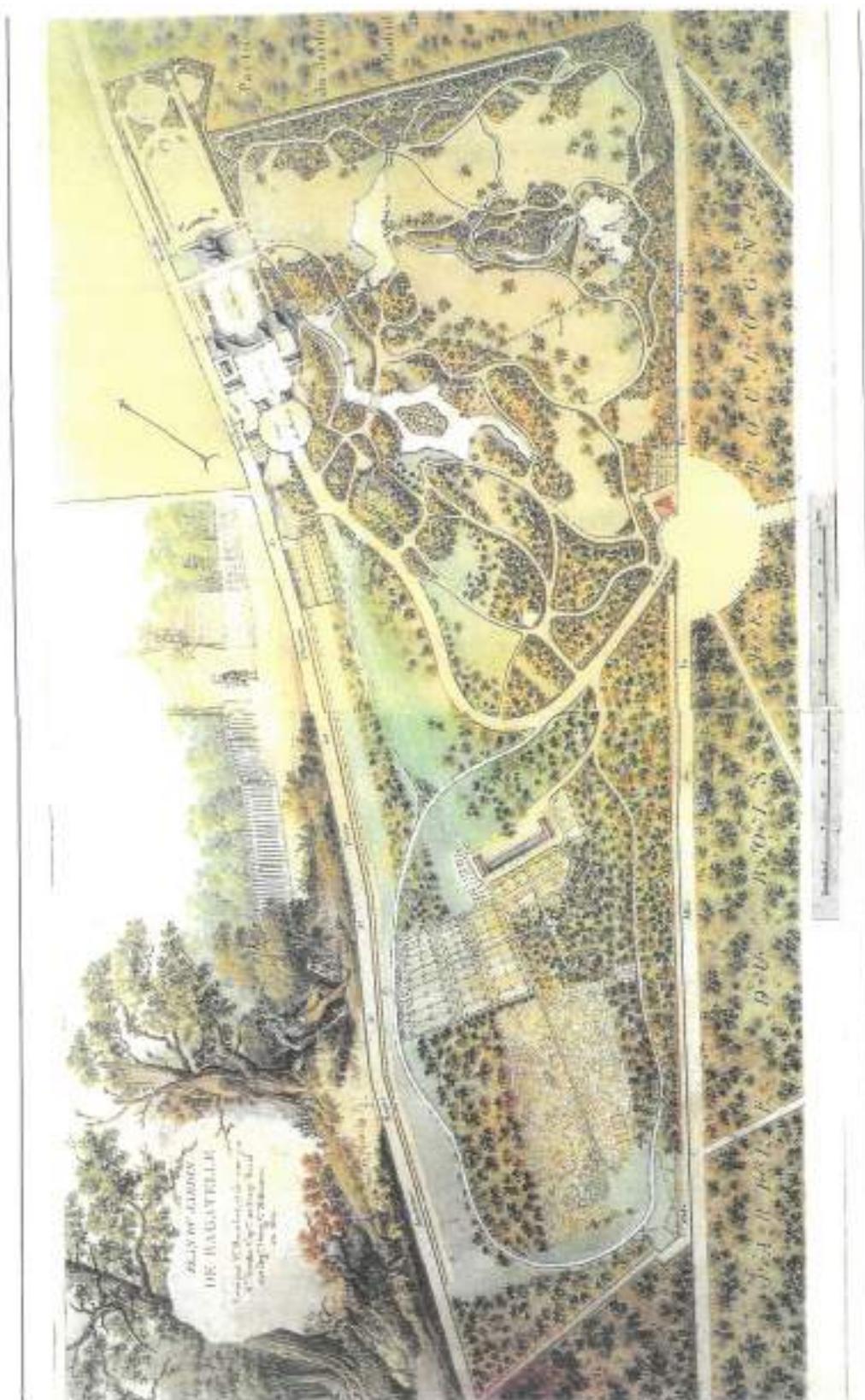
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°2

Décrivez ce jardin (le jardin de Bagatelle à Paris) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA3-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N° 3

Décrivez ce jardin (le parc de Bercy à Paris) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

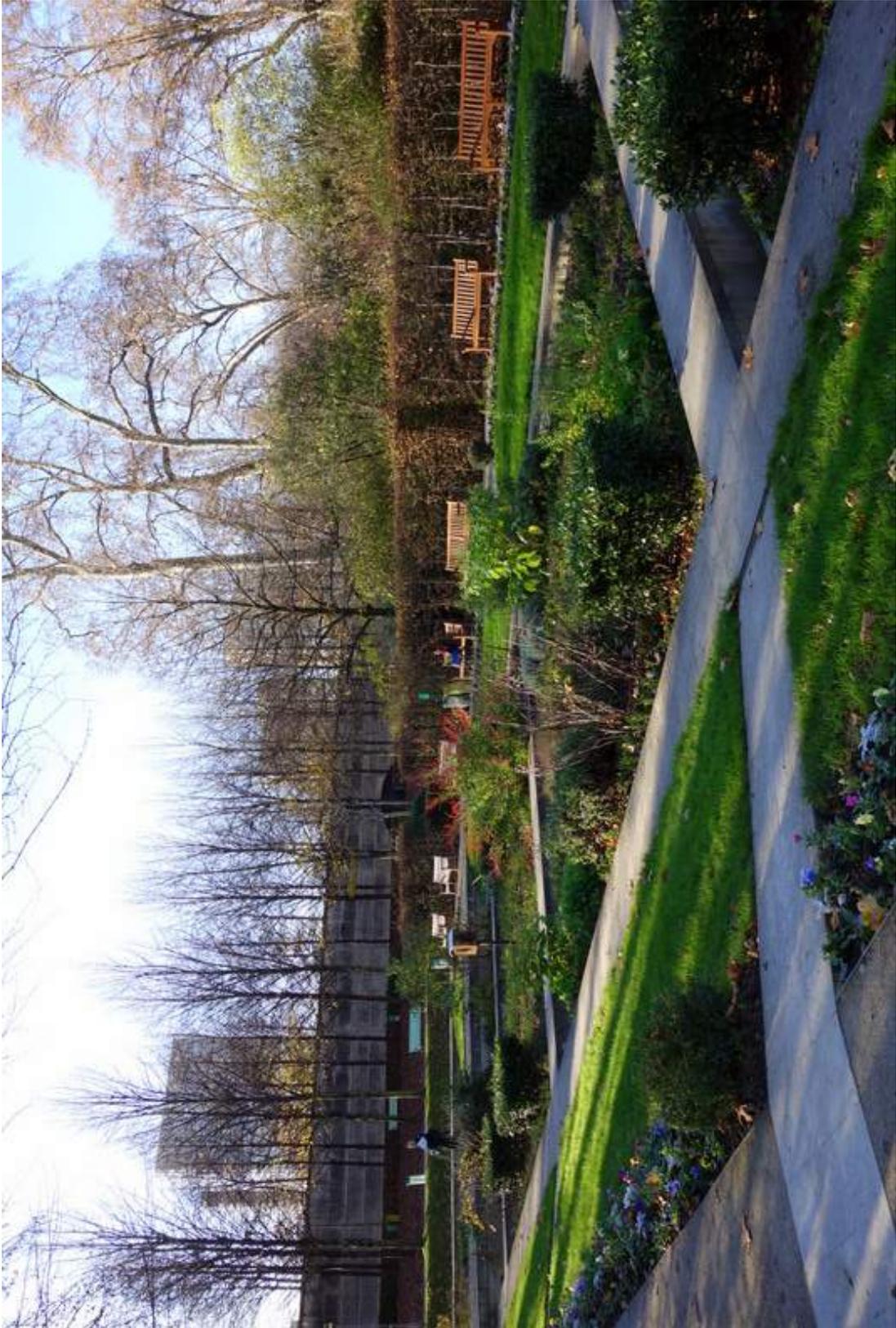
Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA4-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°4

Décrivez ce jardin (le parc Bordelais à Bordeaux) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2



Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA5-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

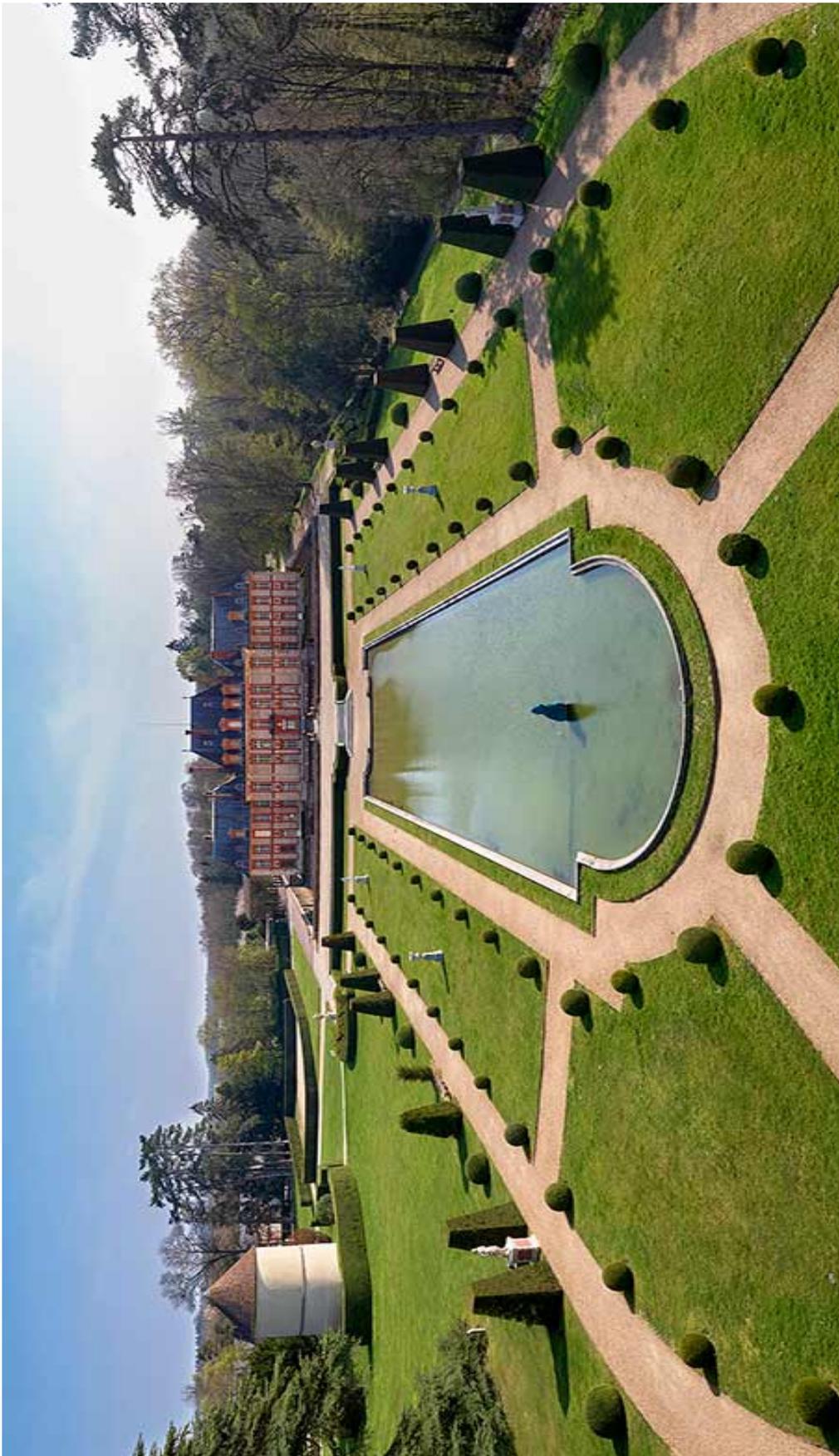
Ce document comporte 5 pages

SUJET N°5

Décrivez ce jardin (le jardin du château de Breteuil dans les Yvelines) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1





Document 3



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA6-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

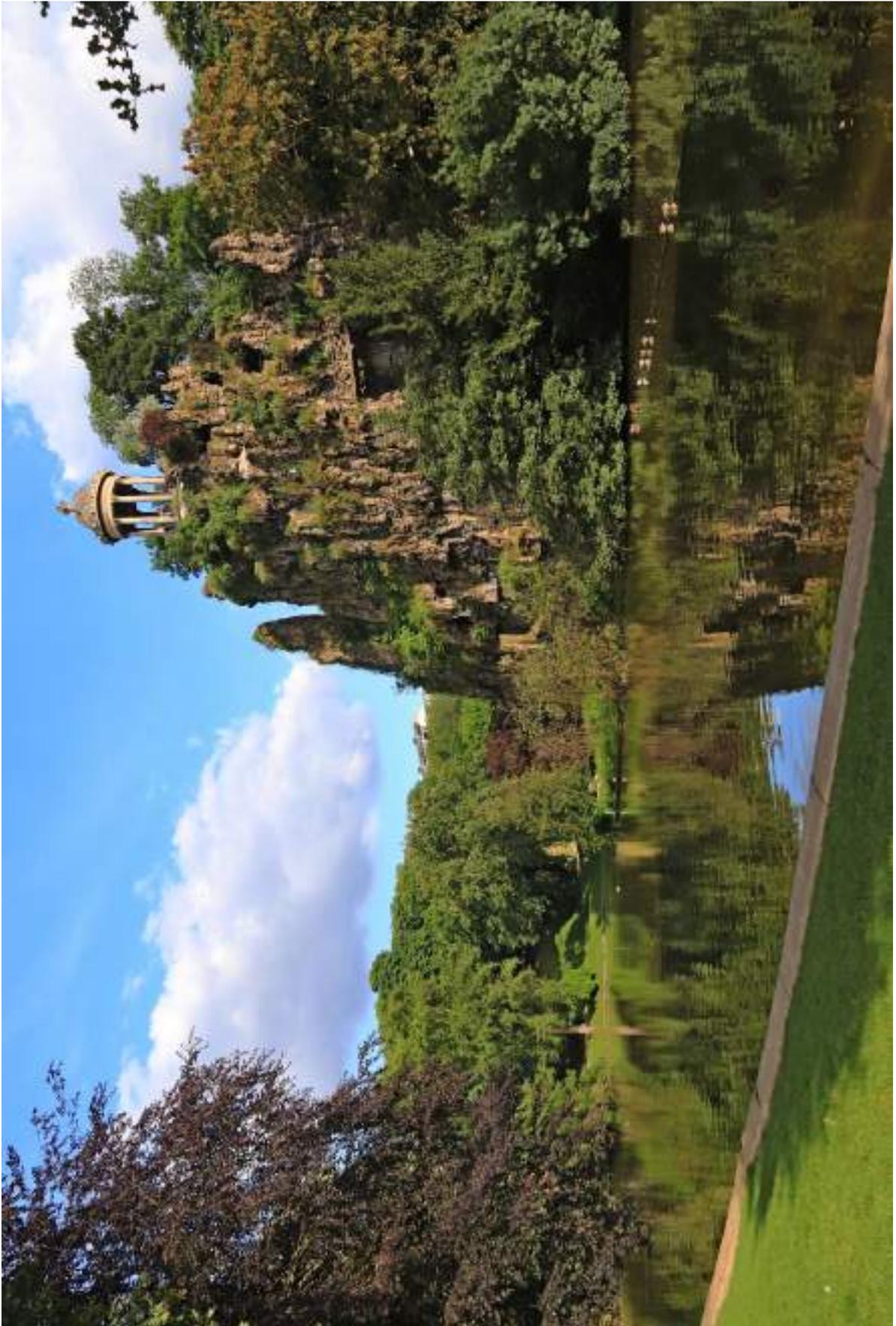
Ce document comporte 5 pages

SUJET N°6

Décrivez ce jardin (le parc des Buttes-Chaumont à Paris) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.



Document 2





Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA7-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

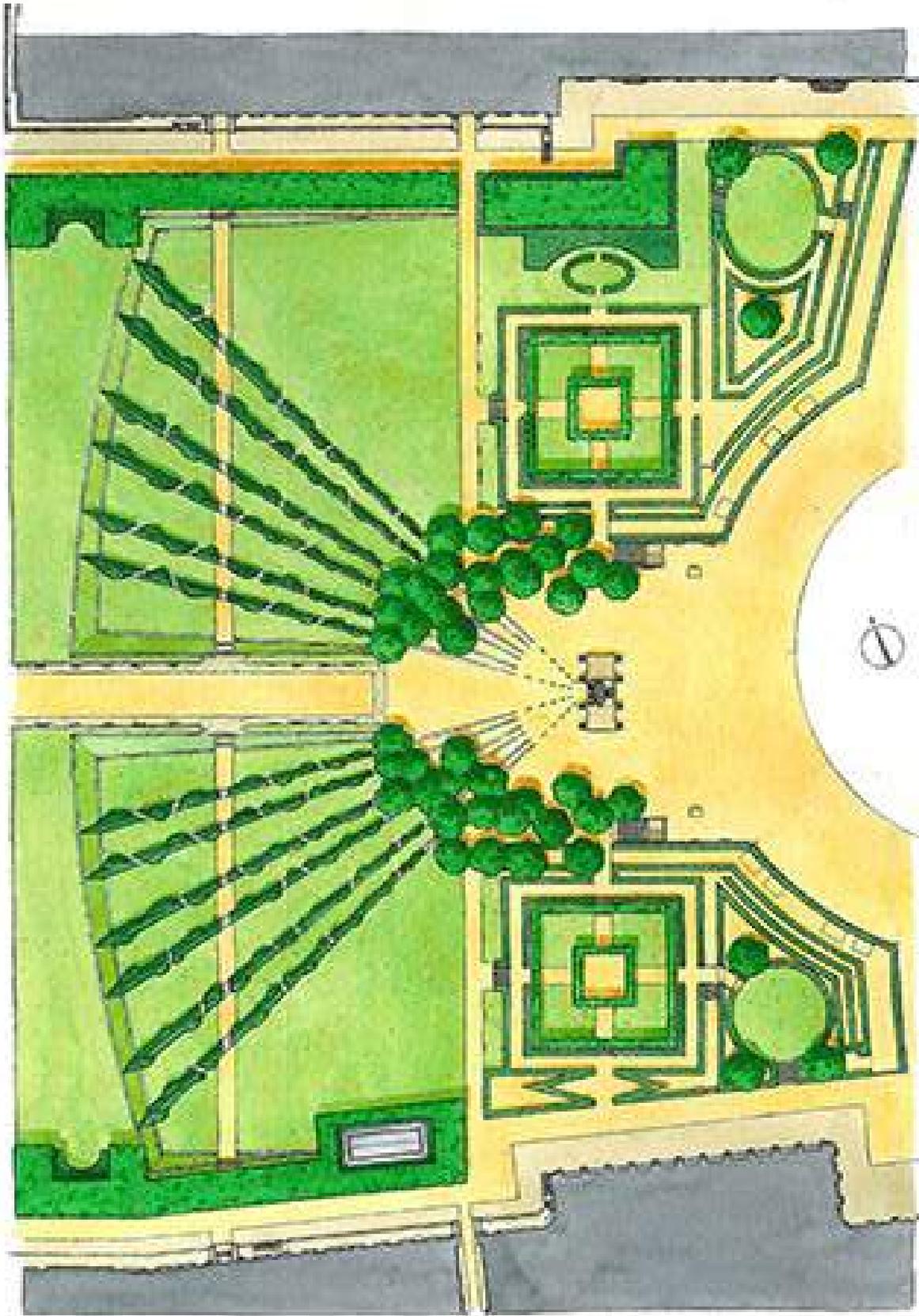
À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°7

Décrivez ce jardin (le jardin du Carrousel à Paris) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA8-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

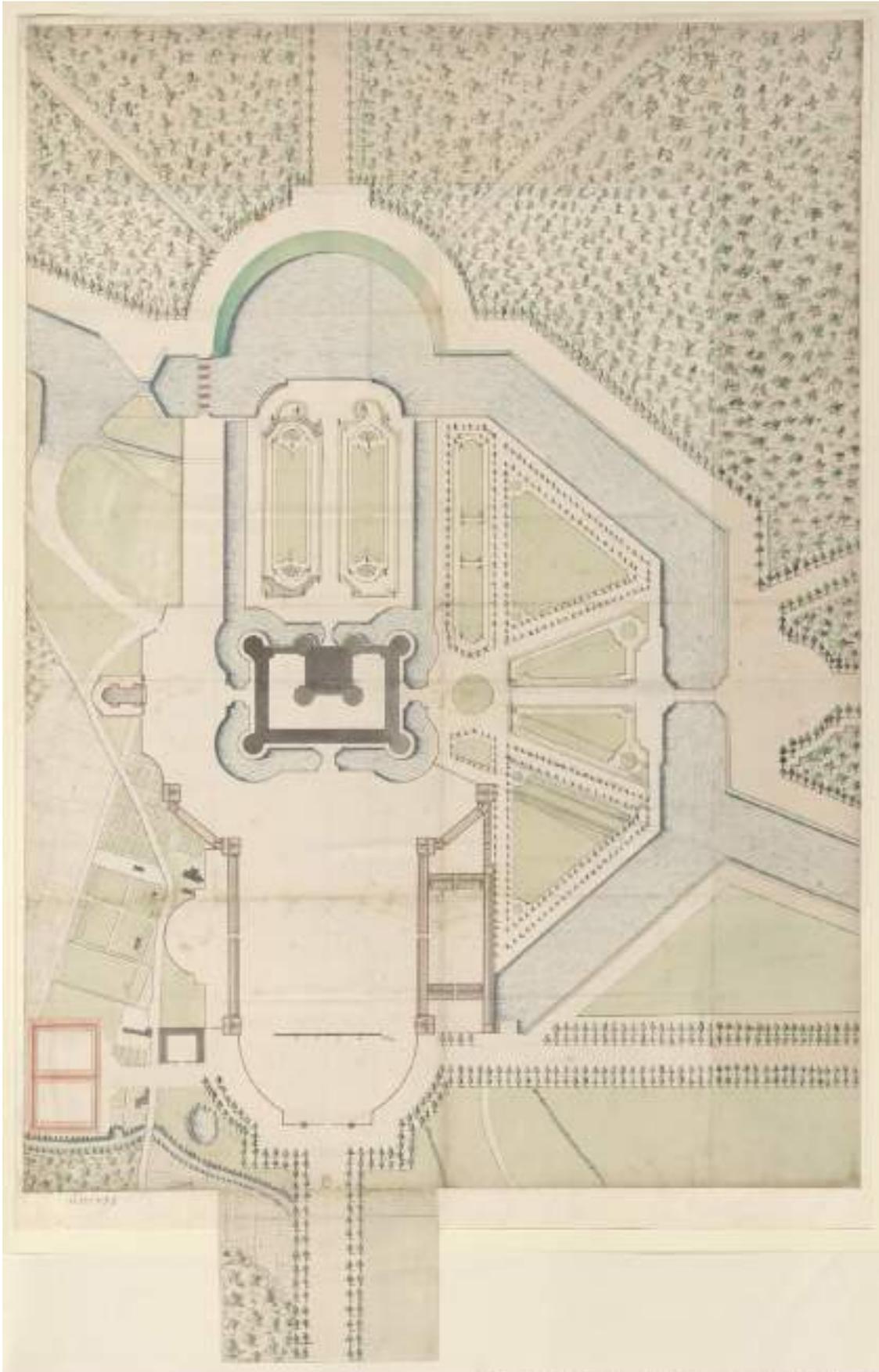
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°8

Décrivez ce jardin (le parc du château de Chambord dans le Loir-et-Cher) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France





Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA9-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°9

Décrivez ce jardin (le parc du château de Voisins dans les Yvelines) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.



Document 2





Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité végétaux, session 2021

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

22-MC-TAVEG-ORAL-HA10-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

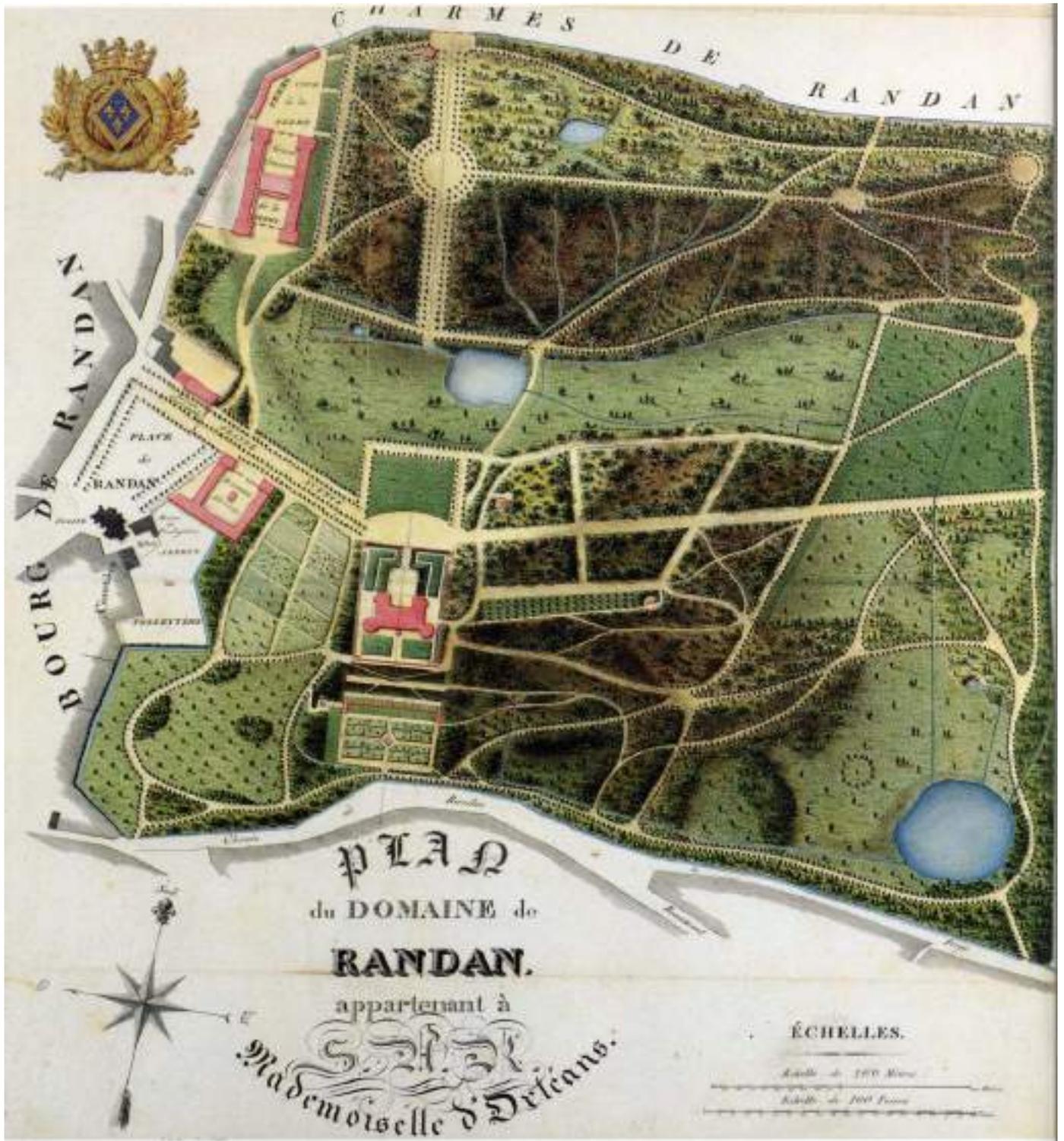
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 5 pages

SUJET N°10

Décrivez ce jardin (le parc du château du domaine royal de Randan dans le Puy-de-Dôme) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent. Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.

Document 1



Document 2

